MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA 45
APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC
BELLEGARDE

Fiches Formations

Une formation, un métier... Ma réussite

2025-2026

- Horticulture
- Agroéquipement
- Commerce
- Cynégétique
- Forêt
- Productions Agricoles, Végétales et Animales
- Paysage
- Agronomie

Pépinière de nouveaux talents !

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

CFA 45
APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC
BELLEGARDE

CONDUITE DE MACHINES AGRICOLES

AGRICULTURE

COMMERCE

PORTES OUVERTES 2026

Samedis 31 janvier / 21 mars | 9H-17H
Mercredis 6-20 mai / 3-17-24 juin | 13h30-17h30

RDV INDIVIDUEL OBLIGATOIRE
présentiel ou visioconférence
Formulaire d'inscription
en ligne sur
www.cfa-bellegarde.fr

FORÊT

CYNÉGÉTIQUE

HORTICULTURE

PAYSAGE

GMENT 01 60 74 33 84

RECRUTEMENT 2026 TOUTES FORMATIONS SUR RDV OBLIGATOIRE
Contactez-nous au 02 38 95 08 20 pour des stages d'immersion.

FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE :
CAPa • BP Niv. 4 • BAC PRO • CS Niv. 4 • BTSA

CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE

11 RUE DES PERVENCHES - 45270 BELLEGARDE - **02 38 95 08 20 - www.cfa-bellegarde.fr**

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE Liberté Égalité Fraternité
RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE
Tous les métiers sont mixtes
Qualiopi processus certifié
QualiFormAgri
Préférence FORMATIONS
PERMIS TRONÇONNEUSE ecc

CFA 45
APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC
BELLEGARDE

www.cfa-bellegarde.fr

OÙ NOUS RENCONTRER CETTE ANNÉE ?

SALONS

12-13-14 septembre | Fête de la Sange | Sully-sur-Loire
30 septembre | ApérOIP | Université Orléans
4 octobre | Studyrama | CO'MET Orléans
6 décembre | Salon de l'Étudiant | CO'MET Orléans

REMISE DES DIPLÔMES 2025

Vendredi 5 décembre - 18h00

Salle des Fêtes de Bellegarde (sur invitation)
Avenue de Montespan - 45270 Bellegarde

JOURNÉES PORTES OUVERTES 2026

Uniquement sur RDV

Samedi 31 janvier | *9h00-17h00*
Samedi 21 mars | *9h00-17h00*
Mercredi 6 et 20 mai | *13h30-17h30*
Mercredi 3-17-24 juin | *13h30-17h30*

FORUMS DE L'ORIENTATION 2026

De la Région Centre-Val de Loire. RDV sur www.onisep.fr

4-5-6 février | *9h00-17h00* | CO'MET Orléans
Jeudi 12 février | *8h30 à 12h00 et de 13h45 à 18h00* | Gien
Vendredi 6 mars | *9h00-19h00* | Villemandeur

CROSS DES CFA 2026

Sous l'égide de l'ANDSA

Jeudi 2 avril de 11h00 à 16h00
Forêt domaniale d'Orléans - Belvédère des Caillettes - 45340 Nibelle

FOIRE AUX ROSIERS DE BELLEGARDE 2026

Stand et animation - Stand CFA

4-5-6 avril - WE de Pâques
Manche du Championnat de France de Coupe de Bois Sportive (CBS)

C.F.A.A.D. DU LOIRET - 11 rue des Pervenches 45270 BELLEGARDE - 02.38.95.08.20 - cfa.loiret@educagri.fr

CFA 45
APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC
BELLEGARDE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

Pépinières de nouveaux talents !

ENSEMBLE, FAISONS ÉCLORE NOS TALENTS !

Du **CAPa au BTSA** en Horticulture, Paysage, Agroéquipement, Forêt, Cynégétique, Productions Agricoles Végétales et Animales, Agronomie et Commerce, nous proposons des formations par **apprentissage, en parcours individualisés ou formation continue**

Mais aussi, des formations pour les professionnels et les adultes

- **Formation Certiphyto**
- **Permis tronçonneuse, SST - PRAP**
- **Des formations professionnelles qualifiantes** (espaces verts, horticulture...)

Et toujours

- Concours «Un des Meilleurs Apprentis de France» Paysage et Horticulture
- Concours Régional de Reconnaissance des Végétaux
- Les Olympiades des Métiers
- Concours «Je filme le métier qui me plaît»
- Concours MSA Sécurité
- Journée UNEP
- Concours de Coupe de Bois Sportive ...

C.F.A.A.D. DU LOIRET - 11 rue des Pervenches 45270 BELLEGARDE - 02.38.95.08.20 - cfa.loiret@educagri.fr

L'ALTERNANCE, UN DIPLÔME AVEC DE L'EXPÉRIENCE

L'ALTERNANCE C'EST QUOI ?

Une formation en entreprise **ET** dans un centre de Formation d'Apprentis en alternance. Au CFA, l'apprenti recevra une formation **générale** (français, mathématiques, histoire-géographie, sport…)**, technologique** (agronomie, physique-chimie…) **et professionnelle** (travaux pratiques, chantiers…).

Une formation **diplômante** avec une **réelle expérience professionnelle** en entreprise

Une **rémunération** qui **évolue** avec l'âge et le niveau de formation

Un **contrat sûr** : le contrat d'apprentissage est un contrat de travail signé avec l'entreprise

Un parcours invidividualisé dispositif de formation individualisée qui permet d'adapter la durée de formation (de 1 à 3 ans).

Un **accompagnement** de la signature du contrat à l'insertion professionnelle

Les méthodes pédagogiques sont **innovantes** avec des parcours de formation **individualisés**

Programmes d'**échanges** européens et internationaux

Le CFA dispose d'un **internat** de **122 places** et de **12 logements indépendants** en location meublée de 33m², au centre de Bellegarde, à proximité des commerces et éligibles aux allocations logement.

Le CFA est doté d'**équipements adaptés** :

2 serres de 400m² entièrement automatisées
3 ateliers de mécanique
Salle multimédia
Salle d'autoformation
Réseau internet à haut débit et wifi
City stade

LE CFA AGRICOLE DE BELLEGARDE, VOTRE PARTENAIRE DEPUIS PLUS DE 50 ANS

POST 3ème

	PRODUCTIONS HORTICOLES	PRODUCTIONS AGRICOLES VEGETALES ET ANIMALES	AGROEQUIPEMENT	AMENAGEMENTS PAYSAGERS	FORÊT	TECHNICO COMMERCIAL
	CAPa Métiers de l'Agriculture					
Niveau 3	Productions Horticoles (Pépinière, Maraîchage, Arboriculture, Floriculture)	Grandes cultures		CAPa Jardinier Paysagiste	CAPa Travaux Forestiers (Bûcheronnage, Sylviculture) uniquement en 1 an	
Niveau 4	BP niveau 4 Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières — Rentrée 2024 ; BAC PRO Conduite de Productions Horticoles (Pépinière, Maraîchage, Arboriculture, Floriculture)	BAC PRO Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole (CGEA) Polyculture et élevage	BP niveau 4 Conducteur de Machines Agricoles — Rentrée 2024	BP niveau 4 Aménagements Paysagers ; BAC PRO Aménagements Paysagers	BP niveau 4 Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage ; BAC PRO Forêt ; CS niveau 4 Techniques Cynégétiques ; CS niveau 4 Pilote de Machines de Bûcheronnage — Rentrée 2024	
Niveau 5		BTSA Agronomie Cultures Durables (ACD) ; BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRIcole (ACS'AGRI)			BTSA Gestion Forestière (GF)	BTSA Technico-Commercial • Produits de la filière Forêt-Bois • Biens et services pour l'Agriculture • Univers Jardins et Animaux de Compagnie

INSCRIPTION et INFORMATION

Isabelle FOIX

Développement - Recrutement - Communication

07 86 81 52 26 | isabelle.foix@educagri.fr

AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

L'Apprentissage
Une formation Pratique et Théorique

L'apprentissage est un système de formation qui associe une formation reçue dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et dans une entreprise sur le principe de l'alternance

Relation Apprenti-Entreprise-CFA

> Le livret d'apprentissage comporte les informations administratives et pédagogiques indispensables à la cohérence de l'enseignement alterné. Il permet d'assurer une coordination efficace entre l'apprenti, l'entreprise et le CFA.

> Des codes d'accès spécifiques sur la plateforme Netocentre (https://cfa.netocentre.fr), vous permettent d'accéder au planning d'alternance, aux bulletins de notes, au cahier de texte de l'apprenti, et aux livrets d'apprentissage BTS dématérialisés.

> Les progressions pédagogiques sont mises à disposition en début de formation.

L'apprentissage : un contrat de travail, un salaire garanti

> L'apprenti est lié à l'entreprise par un contrat d'apprentissage, signé pour la durée de la formation (1 à 3 ans). Il est signé au préalable, pour un début d'apprentissage, situé entre le 15 juillet et le 15 décembre de la nouvelle année scolaire

> L'apprenti est un salarié, il reçoit à ce titre une rémunération basée sur le SMIC qui varie selon l'âge de l'apprenti et l'année d'exécution dans le diplôme.

	1ère année			2ème année			3ème année		
	Grille générique	Accord Branche AGRICOLE	Accord Branche PAYSAGE	Grille générique	Accord Branche AGRICOLE	Accord Branche PAYSAGE	Grille générique	Accord Branche AGRICOLE	Accord Branche PAYSAGE
Jusqu'à 17 ans inclus	27%	27%	27%	39%	39%	39%	55%	55%	55%
De 18 à 20 ans inclus	43%	50%	50%	51%	57%	60%	67%	67%	70%
21 ans et plus inclus	53%	53%	53%	61%	61%	63%	78%	78%	78%
26 ans et plus inclus	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

> **Les conventions ou accords de branches ou d'entreprises peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées**

> Au 1er janvier 2026, le SMIC Horaire brut s'élève à 12,02€ soit 1 823,03€ brut mensuel (1 443,11€ net), sur la base de la durée légale du travail soit 35h par semaine ou 151,67 heures par mois.

> **Plus d'infos sur www.service-public.fr**

L'apprentissage : Un métier pour les jeunes

Dès 15 ans

15 à partir de 15 ans **révolus** à l'issue d'une classe de 3ème pour le CAPa ou le Bac Pro en 3 ans*

16 à partir de 16 ans à l'issue de n'importe quelle classe pour le CAPa

L'apprentissage concerne autant les filles que les garçons. Possible après 29 ans révolus: pour un diplôme supérieur - Travailleur handicapé - Projet de création ou de reprise d'entreprise. Signature possible d'un contrat pro dès 16 ans.

***Entrée possible au CFA en tant que stagiaire pour un jeune de 15 ans révolus au 31 décembre de l'année en cours**

Horaires de travail en entreprise

> **À 18 ans et plus**, vous êtes soumis aux mêmes règles que les autres salariés de l'entreprise.

> **Si vous avez moins de 18 ans**, vous ne pouvez pas travailler :

- Plus de 8 heures par jour (à titre exceptionnel, des dérogations peuvent être accordées dans la limite de 5h par semaine, par l'inspecteur du travail après avis conforme du médecin du travail)
- Plus de 4h30 consécutives (au terme desquelles vous devez bénéficier d'une pause de 30 minutes consécutives)

En outre, 2 jours de repos consécutifs par semaine doivent vous être accordés

> **Exception pour les mineurs dans la filière paysage** lorsque l'organisation collective du travail le justifie : limite de 10h00 par jour et de 48h00 par semaine

Travaux réglementés

> La réglementation en vigueur depuis le 2 mai 2015 simplifie les modalités de déroger à l'affectation de jeunes de plus de 15 ans et de moins de 18 ans à des travaux interdits à des fins de formation professionnelle

> https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Les-travaux-interdits-et-règlementés-pour-les-jeunes-mineurs-en-formation

Déclaration et notice sur https://cfa-bellegarde.fr/infos-pratiques

L'apprentissage et le handicap

> **Le contrat d'apprentissage est alors aménagé tant dans sa durée que dans son déroulement**

> **La référente handicap en lien avec l'équipe pédagogique met en place l'accompagnement et la sécurisation du parcours**

> **Informations sur www.agefiph.fr**

L'apprentissage : une formation pratique et théorique

Comment trouver une entreprise et un maitre d'apprentissage ?

> La démarche s'assimile à une véritable recherche d'emploi
> Le CFA Agricole du Loiret vous accompagne dans cette démarche, en vous donnant accès à des offres et en facilitant le contact avec les entreprises et collectivités

CFA 45
APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC
BELLEGARDE

Avantages financiers pour l'entreprise

Le Ministère du Travail a confirmé un changement du périmètre d'attribution de l'aide de l'État à l'embauche d'un apprenti en janvier 2026. Ainsi, un décret déterminera l'aide au recrutement d'apprentis selon les nouvelles modalités suivantes :

L'aide concerne uniquement la 1ère année d'exécution du contrat et se substitue totalement à l'aide unique aux employeurs d'apprentis.
L'aide à l'embauche d'un apprenti sera :

> **Réservée aux entreprises de moins de 250 salariés**
> **Limitée aux certifications de niveaux 3 et 4 (CAP, BAC ou équivalent)**
> **5 000 € maximum** pour la première année du contrat
> **6 000 € maximum** pour les apprentis en situation de handicap (aide toujours cumulable avec les dispositifs spécifiques handicap)

L'attribution d'une aide tutorale est possible en sus, contactez votre OPCO.

Aide financière pour le secteur public

Pour les contrats qui débuteront en 2026, le Conseil d'Administration du CNFPT a fixé le cadre du financement des frais de formation dans la limite des crédits budgétaires disponibles.
ATTENTION : Recensement obligatoire des projets de recrutement pour obtenir un accord préalable au financement des contrats d'apprentissage, **entre le 19 janvier et le 20 mars 2026.**
https://www.cnfpt.fr/se-former/accueillir-apprenti/lapprentissage-collectivites-territoriales/national

L'apprentissage : des mesures en faveur de l'apprenti

Pour l'année 2026, l'apprenti bénéficie du soutien financier de la Région Centre Val de Loire avec :

> Aides d'action logement (toutes les informations sur https://www.actionlogement.fr/) : l'aide Mobili-Jeune, l'avance Loca-Pass, la garantie Visale
> ERASMUS +
> La carte d'étudiant des métiers
> La prime d'activité
> Le programme d'aide au départ en vacances
> **#TousMobilesPourLEmploi !**
> Retrouvez toutes ces aides sur https://formation.centre-valdeloire.fr/focus-sur/lalternance/les-aides-destinees-aux-alternants
> Pour les autres aides, RDV sur https://www.yeps.fr/

Le contrat d'apprentissage : ses droits et obligations

L'apprenti s'engage à :

- Respecter les horaires du contrat
- Travailler pour l'employeur
- Suivre la formation au CFA et en entreprise
- Respecter le règlement intérieur du CFA et de l'entreprise
- Se présenter à l'examen du diplôme prévu au contrat d'apprentissage

L'employeur s'engage à :

- Respecter les horaires du contrat
- Verser un salaire à l'apprenti
- Confier à l'apprenti des missions liées au diplôme préparé
- Inscrire l'apprenti dans le CFA dispensant la formation, lui permettre de suivre les enseignements dispensés par celui-ci
- Assurer à l'apprenti une formation professionnelle et pratique
- Prendre part aux actions de coordination avec le CFA

Le CFA s'engage à :

- Dispenser une formation générale, technologique et pratique, qui complète la formation reçue en entreprise et qui s'articule avec elle.
- Définir les objectifs de la formation et organiser les journées d'information ou de formation pour les maîtres d'apprentissage
- Assurer le suivi du parcours de formation de l'apprenti en lien avec l'entreprise, mettre à la disposition du maître d'apprentissage les documents pédagogiques dont il peut avoir besoin.

www.stephane-doucet.com - Fotolia

MAJ 01/2026

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

Informations concernant le CFA Agricole du Loiret - Bellegarde

Le Centre de Formation d'apprentis Agricole de Bellegarde possède à son actif, près de 50 ans d'expérience dans l'apprentissage. Il accueille chaque année près de 400 apprentis et à un taux de réussite proche de 90%. Il dispense des formations professionnelles du CAPa au BTSA.

Nos formations

- Productions Agricoles Végétales et Animales
- Agronomie
- Travaux Paysagers
- Travaux Forestiers
- Gestion Forestière
- Cynégétique
- Agroéquipement
- Productions Horticoles - Spécialités Pépinière,
- Productions Florales, Légumières et Productions Fruitières
- Technico-commercial sur 3 champs professionnels – Biens et Services pour l'Agriculture, Univers Jardins Animaux de Compagnie, Produits de la filière Forêt-Bois

Nous situer

- Le CFA Agricole du Loiret est implanté sur le site de BELLEGARDE de l'Etablissement Public Local d'Enseignement Agricole du Loiret
- Bellegarde est situé sur la RD 960, entre Montargis à l'Est (25 kms) et Orléans à l'Ouest (50 kms)

MOYENS D'ACCES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

- Cars du Réseau REMI (www.remi-centrevaldeloire.fr) notamment aux départs des Gares de Montargis, de Fleury-les-Aubrais et d'Orléans

Quelques chiffres

- Retrouvez nos indicateurs qualité sur **https://cfa-bellegarde/les-formations-cfa**

Portes Ouvertes sur RDV

2026

31 JANVIER
Samedi de 9h00 à 17h00 - JPO toutes formations
Prise de RDV obligatoireRDV individuel
en présentiel ou distanciel)

21 MARS
Samedi de 9h00 à 17h00 - JPO toutes formations
Prise de RDV obligatoire (RDV individuel
en présentiel ou distanciel)

6-20 MAI
Mercredi 13h30-17h30 - JPO toutes formations
Prise de RDV obligatoire (RDV individuel
en présentiel ou distanciel)

3-17-24 JUIN
Mercredi 13h30-17h30 - JPO toutes formations
Prise de RDV obligatoire (RDV individuel
en présentiel ou distanciel)

Enseignement

- Les cours ont lieu du lundi matin 09h30 au vendredi 12h05.
- Les horaires de la semaine sont : 08h00 à 12h05 et 13h30 à 17h35
- L'enseignement est gratuit.

Hébergement

- Les jeunes gens et jeunes filles sont accueillis en qualité, d'externe, de 1/2 Pensionnaire (repas du midi), d'interne (tous les repas et les nuits), d'interne-externé (jeune externe prenant ses trois repas quotidiens au CFA)
- L'hébergement se fait dans des chambres de quatre. Les apprentis ne sont pas hébergés pendant leur semaine en entreprise, sauf étude au cas par cas en fonction des places disponibles
- Des appartements meublés de 35m2 avec possibilité de co-location à 2, situés à cinq minutes à pied du CFA, sont également disponibles à la location à l'année scolaire moyennant 360€ mensuels, charges comprises (éligibles APL)

Frais de pension

Le tarif appliqué dépend des revenus et de la composition du foyer. Sans inscription, le tarif 4 sera appliqué pour toute l'année scolaire

Tarifs année scolaire 2025-2026

Tarifs exprimés par jour	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4
Demi-pensionnaire	3,40€	4,15€	4,55€	5,15€
Interne	7,75€	9€	9,75€	10,85€
Interne externé	6,10€	7,35€	8,10€	9,20€

Informations du CFA Agricole du Loiret - Bellegarde

Les ⊕ de notre CFA

- Des équipements adaptés et régulièrement renouvelés (salles multimédia avec TBI, 1 Labo, 1 salle dédiée Physique-Chimie-SVT, ateliers d'agroéquipement, matériels techniques, terrains d'application, 1000m² de serres horticoles automatisées, réseau internet à haut débit, wifi, centre de documentation, et city-stade.
- Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat.
- La référente handicap en lien avec l'équipe pédagogique met en place l'accompagnement et la sécurisation du parcours
- Médiation pédagogique et accompagnement de la signature du contrat à l'insertion professionnelle.
- Un Centre de formation certifié Qualiformagri et Qualiopi

Admission

- Après confirmation de la demande d'inscription en ligne,un dossier d'admission comportant toutes les pièces et informations nécessaires à l'entrée au CFA sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation est envoyé aux familles
- Signer un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation avec un employeur qui s'engage à donner la formation dans l'option et la spécialité choisie, pour la durée convenue

Liaison avec les familles et les entreprises de formation

Elle est mise en œuvre par :

- Des rencontres parents-formateurs et maître d'apprentissage
- Des bulletins trimestriels ou semestriels (moyennes et appréciations)
- Un livret d'apprentissage (CFA-Entreprise-Parents)

Mais encore…

Un accompagnement sur mesure

- Des parcours de formation individualisés accessibles au plus grand nombre
- Des pratiques pédagogiques adaptées aux publics par l'implication de personnels clairement identifiés :
  - responsable de formation
  - médiatrice pédagogique
  - référente handicap
  - chargée d'accompagnement au placement en apprentissage et/ou dans l'emploi
- La réussite scolaire et la réalisation des projets professionnels accompagnés
- Des parcours de formation sécurisés
- Un niveau de qualification priorisé

Formalités d'inscription

- Constituer un dossier d'inscription dématérialisé le plus tôt possible auprès du CFA.
- Pour les formations post-bac, une inscription sur le site https://www.parcoursup.fr/ est fortement conseillée
- Rechercher un maître d'apprentissage
- Après réception et enregistrement de la demande d'inscription, le CFA a la possibilité de mettre en relation le candidat à l'apprentissage avec des entreprises ou collectivités susceptibles de l'accueillir
- Une rencontre avec une personne responsable du recrutement de l'établissement est obligatoire.

www.stephane-doucet.com - Fotolia

MAJ 11/2025

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

CAPa Métiers de l'Agriculture spécialité Grandes Cultures en apprentissage

niveau 3

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés et polyvalents, capables de conduire une ou plusieurs productions végétales. Ils utilisent les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation et réalisent leur travail en respectant les principes de durabilité

Profil

> Aimer le végétal, la technique, les travaux pratiques (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
> Aimer travailler dans des environnements variés et le plus souvent à l'extérieur
> Savoir réaliser son travail dans le cadre de consignes données
> Être mobile
> Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-01-2024)
> 80% contrôles en cours de formation (CCF)
> 20% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2 ans

40 semaines
en entreprise par an
y compris congés légaux

12 semaines
de regroupement
au CFA par an

1/3 1 sem. / 3 sem.
rythme d'alternance

800 H

Rentrée Septembre

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée en 1 an.

Conditions d'accès

> Être âgé de 15 ans au 31 décembre de l'entrée en formation et issu de 3ème générale ou agricole, de 2nde
> Être âgé de 16 ans et issu des classes de 5ème, 4ème
> Être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA…)
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
> Employeur : exploitation agricole, entreprise de travaux agricoles, station d'expérimentation
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Ouvrier agricole**
> **Ouvrier horticole**
> **Conducteur de machines agricoles**
> **Préparateur de commandes**

CAPa Métiers de l'Agriculture spécialité Grandes Cultures

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations agricoles, agronomiques, environnementales et de gestion (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue), sur l'EPLEFPA du Loiret avec le CFA et le lycée du Chesnoy

> L'apprentissage d'un métier

> Un établissement au cœur d'une région agricole dominée par les grandes cultures mais où la diversité subsiste avec des productions traditionnelles (blé, orge, orge de printemps, colza, tournesol, pois oléagineux), des productions industrielles (betteraves à sucre), des productions légumières de plein champs (pommes de terre, oignons, petits pois, haricots verts, betteraves rouges) et des productions de multiplication de semences

> Des partenariats avec les acteurs de la coopération agricole et de la filière agronomique, impliqués dans la formation et le recrutement

> Une région où les producteurs intègrent les problèmes environnementaux liés à l'eau et l'énergie

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels

> Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

> Autres CAP
> BAC Pro CGEA Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole
> BAC Pro Agroéquipement
> BAC Pro Productions Horticoles
> Autre BAC Pro dans une option voisine
> Brevet Professionnel
> Certificats de spécialisation

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Insertion du salarié dans l'entreprise
- Maintenance des matériels
- Techniques et pratiques professionnelles
- Formation en milieu professionnel

Des enseignements généraux

- Agir dans les situations de la vie sociale
- Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Expression française et communication
- Traitement de données mathématiques
- Anglais
- Monde actuel
- Éducation physique et sportive

Un module d'initiative professionnelle (MIP)

- Conduite d'élevage petits ruminants

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

MAJ 11/2025

www.stephane-doucet.com - Fotolia

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA 45 APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC BELLEGARDE

Bac Pro Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole Productions Végétales et Animales en apprentissage

niveau 4

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés pour la conduite technico-économique de leurs productions (végétales et/ou animales), la transformation et la distribution de tout ou partie des produits. Ils contribuent positivement aux questions environnementales et sociétales

Profil

> Être autonome, mobile
> Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Aimer le travail au grand air et/ou au contact des animaux et disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels en extérieur
> S'intéresser à la conduite et la gestion de productions végétales et/ou animales tant dans le respect de l'environnement que dans le développement de nouvelles techniques agronomiques
> Avoir un sens aigu de l'observation
> Avoir des aptitudes relationnelles et de communication
> Apprécier le travail en équipe
> Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-01-2024)
> 50% contrôles en cours de formation (CCF)
> 50% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2-3 ans

32 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

20 semaines de regroupement au CFA par an

15 jours / 15 jours rythme d'alternance

1 850 H

Rentrée Septembre

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée sur une durée réduite

Conditions d'accès

> Être âgé de 15 ans révolus et issu de 3ème générale ou agricole, de 2nde
> Ou être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA…)
> Ou être issu d'un autre BAC général ou professionnel avec possibilité de parcours individualisé
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
> Employeur : exploitant agricole, éleveur-sélectionneur, centre et institut technique, groupement, fédération, coopérative agricole, semencier…
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

Le Bac Professionnel est par principe, un diplôme de fin d'étude donnant la capacité professionnelle pour s'installer

> **Agriculteur**
> **Chef d'exploitation agricole**
> **Chef d'équipe d'exploitation agricole, en polyculture élevage**
> **Chef de culture**
> **Éleveur- sélectionneur**
> **Responsable de troupeau**

Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole - RNCP 38316

Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations agricoles, agronomiques, environnementales et de gestion (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA et le lycée du Chesnoy

> L'apprentissage d'un métier

> Un établissement au cœur d'une région agricole qui se compose de régions agricoles très différentes : vastes bassins céréaliers aux paysages ouverts, régions de polyculture-élevage, bocages herbagers

> Des partenariats avec les acteurs de la coopération agricole et de la filière agronomique, impliqués dans la formation et le recrutement

> Une région où les producteurs intègrent les problèmes environnementaux liés à l'eau et l'énergie

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées, renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Des projets en lien avec les programmes d'échanges à l'international

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

> BTSA (Agronomie et Cultures Durables –Ex APV, Technico-commercial « Biens et Services pour l'Agriculture», ACS'AGRI, Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation…)

> Certificats de spécialisation

> BAC Pro dans une option voisine

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Pilotage de l'entreprise agricole
- Les êtres vivants dans leur environnement
- Mise en œuvre des opérations techniques de conduite d'élevage et de cultures
- Entreprise Agricole, marchés et territoires
- Gestion durable des ressources et agroécosystème support grandes cultures
- Conduite du processus de production support grandes cultures
- Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production
- Formation en milieu professionnel

Des enseignements généraux

- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- Compréhension du monde
- Langue vivante : anglais
- Éducation physique et sportive
- Culture scientifique et technologique (Mathématiques, Physique-Chimie, Informatique)

Un module d'adaptation professionnelle (MAP)

- Agriculture de conservation

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

MAJ 11/2025

www.stephane-doucet.com - Fotolia

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA 45 APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC BELLEGARDE

Brevet Professionnel Conducteur de Machines Agricoles en apprentissage

niveau 4

Ce cursus de niveau 4 forme des salariés hautement qualifiés capables d'organiser des chantiers de travaux agricoles, préparer le matériel et les équipements nécessaires à la réalisation des chantiers, réaliser des travaux mécanisés en tenant compte de la transition agroécologique et du respect de l'environnement. Ils assurent la maintenance du matériel et des équipements et effectuent le suivi du matériel et des fournitures

Profil

> Être autonome, mobile
> Aimer la mécanique et la maintenance des agroéquipements
> Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail)
> Avoir un sens aigu de l'observation
> Être ouvert aux nouvelles technologies
> Être dans une démarche agroécologie et respecter les règles de l'écoconduite
> Envie de se qualifier et d'évoluer vers des postes à responsabilité

Délivrance du diplôme

Le diplôme du Brevet PRO de niveau 4 est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus :

> L'évaluation certificative est divisée en 6 Unités Capitalisables (UC) dont une UCARE qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans
> Les UC sont évaluées en première et/ou en seconde année de formation
> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-09-2023)

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2 ans

40 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

12 semaines de regroupement au CFA par an

1/3 1 sem. / 3 sem. rythme d'alternance

800 H

Rentrée Septembre

Conditions d'accès

> Être titulaire d'un CAPa ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur (avant l'entrée en formation)
> Ou justifier d'1année à temps plein en lien avec le diplôme ou de 3 années à temps plein dans un autre emploi.
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation avec un employeur : ETA, CUMA, Groupements d'employeurs, Exploitations Agricoles…
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Tests de positionnement (selon nécessité)
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Conducteur d'engins agricoles**
> **Mécanicien agricole**
> **Gestionnaire d'équipement**
> **Agent SAV**
> **Installateur-démonstrateur**
> **Responsable d'atelier de maintenance**
> **Chef de cultures en exploitations agricoles**
> **Chef d'exploitation**

Brevet Professionnel Conducteur de Machines Agricoles - RNCP 37024

Brevet professionnel Conducteur de Machines Agricoles

Les ⊕ de notre CFA

- > Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations agricoles, allant de la production à la commercialisation (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue)
- > L'apprentissage d'un métier
- > Un environnement qui offre une grande diversité d'exploitations et de productions agricoles
- > Des partenariats avec les concessionnaires et les exploitations agricoles
- > Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage
- > Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels
- > Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international
- > Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- > Dispositif de formation individualisée adapté à chaque candidat

Poursuites d'études

- > BTSA ACS'AGRI (Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise Agricole)
- > BTSA ACD (Agronomie et Cultures Durables)
- > BTSA Technico-commercial « Biens et Services pour l'Agriculture »
- > Certificats de spécialisation

Contenu de la formation

Des unités capitalisables professionnelles et techniques

- **UC1 : Se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement**
  - > Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
  - > Se positionner en tant que professionnel des travaux mécanisés agricoles
- **UC2 : Organiser le travail sur les chantiers de travaux agricoles mécanisés**
  - > Préparer le travail quotidien sur les chantiers
  - > Effectuer la préparation technique préalable des machines et des équipements
- **UC3 : Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de mise en place des cultures**
  - > Réaliser des travaux de préparation des sols
  - > Réaliser des travaux d'implantation des cultures
- **UC4 : Réaliser des travaux mécanisés sur les cultures et de transport des produits agricoles**
  - > Réaliser des travaux de suivi de cultures
  - > Réaliser des travaux de manutention et de transport des produits agricoles
- **UC5 : Assurer l'entretien et les réparations courantes des machines et des équipements agricoles**
  - > Réaliser l'entretien mécanique périodique des machines et des équipements
  - > Effectuer les réparations mineures sur les machines et les équipements

Une unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE) : s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

- Réaliser des travaux de récoltes de culture avec un automoteur

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation. Participation à la formation SST.

MAJ 11/2025

www.stephane-doucet.com - Fotolia

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

niveau 5

BTSA Agronomie et Cultures Durables en apprentissage

Ce cursus forme des agronomes opérationnels et adaptables dans un contexte d'une agriculture en pleine mutation. Les techniciens interviennent sur l'ensemble de la filière des grandes cultures dans les domaines de la production, de l'expérimentation et du conseil et contribuent positivement aux questions environnementales et sociétales

Profil

- > Être autonome, mobile
- > Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
- > S'intéresser à la conduite et la gestion de productions végétales, tant dans le respect de l'environnement que dans le développement de nouvelles techniques agronomiques
- > Apprécier le travail en équipe
- > Savoir s'adapter à ses interlocuteurs
- > Avoir des aptitudes relationnelles et de communication
- > Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

Cette formation de niveau 5 permet de bénéficier de 120 Crédits Européens (ECTS)

- > Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-09-2023)
- > 50% contrôles en cours de formation (CCF)
- > 50% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

- > Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2 ans

32 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

20 semaines de regroupement au CFA par an

15 jours / 15 jours rythme d'alternance

1350 H

Rentrée Septembre

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée sur une durée réduite

Conditions d'accès

- > Être issu d'un titre ou diplôme de niveau 4 (Bac, BPniv. 4, Bac Techno…) diplôme d'accès aux études universitaires ; ou d'un autre BTS pour un parcours en 1 an
- > Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
- > Employeur : exploitant agricole, Chambre d'Agriculture, centre et institut technique, groupement, fédération, coopérative agricole, semencier…
- > Obligation d'étudier une problématique d'ordre agronomique en lien avec l'organisation de l'entreprise, support des activités professionnelles
- > Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

- > Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
- > Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
- > Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

- > **Chef d'exploitation agricole**
- > **Chef de silo**
- > **Salarié dans une exploitation en tant que chef d'équipe, conducteur de travaux, chef de culture, responsable d'approvisionnement**
- > **Conseiller technique (Chambre d'Agriculture, coopérative)**
- > **Technicien en expérimentation (institut technique, société de semences et phytosanitaires)**
- > **Technicien de contrôle**
- > **Technicien de laboratoires**
- > **Technico-commercial (engrais, semences, phytosanitaires…)**

BTSA Agronomie et Cultures Durables - RNCP 36936

BTSA Agronomie et Cultures Durables

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations agricoles, agronomiques, environnementales, de gestion et de commerce (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA et le lycée du Chesnoy

> L'apprentissage d'un métier par la pédagogie de l'alternance CFA / Entreprise

> Un établissement au cœur d'une région agricole dominée par les grandes cultures mais où la diversité subsiste avec des productions traditionnelles (blé, orge, orge de printemps, colza, tournesol, pois oléagineux), des productions industrielles (betteraves à sucre), des productions légumières de plein champs (pommes de terre, oignons, petits pois, haricots verts, betteraves rouges) et des productions de multiplication de semences

> Des partenariats avec les acteurs de la coopération agricole, de la filière agronomique, des concessionnaires et constructeurs de matériels agricoles ; impliqués dans la formation et le recrutement

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées, renforcées par des sorties sur le terrain

> Des projets en lien avec les programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

Après les formations BTSA

> Autres BTSA en 1 an : Technico-commercial « Biens et Services pour l'Agriculture », ACS'AGRI (Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise Agricole)
> Licences professionnelles
> Certificats de spécialisation
> Classes préparatoires post BTS/DUT
> Écoles d'ingénieurs
> Université

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Conduite de productions au sein d'un système de culture
- Conduite d'expérimentations
- Organisation de l'activité de production
- Conception de système de culture multiperformant
- Accompagnement du changement technique

Des enseignements généraux

- Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- Construction du projet personnel et professionnel
- Communication
- Langue vivante : anglais
- Éducation physique et sportive

Un Enseignement d'Initiative Locale (EIL)

- Tournée agronomique - gestion de projet

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

www.stephane-doucet.com - Fotolia

MAJ 11/2025

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

BTSA ACS'AGRI - Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRIcole en apprentissage

niveau 5

Ce cursus forme des cadres et des techniciens supérieurs capables d'apporter un conseil global et mettre en œuvre un projet de gestion en entreprise tout en s'adaptant au contexte d'une agriculture en pleine mutation. Ils interviennent sur l'ensemble des filières grandes cultures et de l'élevage, dans les domaines du conseil, de la banque et de l'assurance ; et contribuent positivement aux questions environnementales et sociétales.

Profil

- Être autonome, mobile
- Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
- S'intéresser à la conduite et la gestion de productions végétales et animales, tant dans le respect de l'environnement que dans le développement de nouvelles techniques agronomiques
- Apprécier le travail en équipe
- Savoir s'adapter à ses interlocuteurs
- Avoir des aptitudes relationnelles et de communication
- Être en capacité d'analyser le fonctionnement d'une exploitation agricole
- Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

Cette formation de niveau 5 permet de bénéficier de 120 Crédits Européens (ECTS)

- Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (28-11-2024)
- 50% contrôles en cours de formation (CCF)
- 50% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

- Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2 ans

1350 H

Rentrée Septembre

32 semaines
en entreprise par an
y compris congés légaux

20 semaines
de regroupement
au CFA par an

15 jours / 15 jours
rythme d'alternance

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée sur une durée réduite

Conditions d'accès

- Être issu d'un titre ou diplôme de niveau 4 (Bac, BP niv.4, Bac Techno…) diplôme d'accès aux études universitaires ; ou d'un autre BTS pour un parcours en 1 an
- Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
- Employeur : exploitant agricole, Chambre d'Agriculture, centre et institut technique, groupement, fédération, coopérative agricole, semencier, assurance et banque. **Obligation d'avoir accès à une comptabilité agricole pour le dossier professionnel.**
- Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

- Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
- Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
- Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

- **Chef d'exploitation agricole**
- **Chef de silo**
- **Salarié dans une exploitation en tant que chef d'équipe, conducteur de travaux, chef de culture, responsable d'approvisionnement**
- **Conseiller technique (Chambre d'Agriculture, coopérative**
- **Technicien en expérimentation (institut technique, société de semences et phytosanitaires)**
- **Technicien de contrôle**
- **Conseiller banques, assurances**
- **Technico-commercial (engrais, semences, phytosanitaires, alimentation du bétail, conduite d'élevages…)**

BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole
RNCP 38650

BTSA ACS'AGRI - Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRIcole

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations agricoles, agronomiques, environnementales, de gestion et de commerce (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA et le lycée du Chesnoy

> L'apprentissage d'un métier par la pédagogie de l'alternance CFA / Entreprise

> Un établissement au cœur d'une région agricole dominée par les grandes cultures mais où la diversité subsiste avec des productions traditionnelles (blé, orge, orge de printemps, colza, tournesol, pois protéagineux), des productions industrielles (betteraves sucrières), des productions légumières de plein champs (pommes de terre, oignons, petits pois, haricots verts, betteraves rouges) et des productions de multiplication de semences, et productions animales

> Des partenariats avec les acteurs de la coopération agricole, de la filière agronomique, des concessionnaires et constructeurs de matériels agricoles ; impliqués dans la formation et le recrutement

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées, renforcées par des sorties sur le terrain

> Des projets en lien avec les programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

> Autres BTSA en 1 an : Technico-commercial « Biens et Services pour l'Agriculture », Agronomie et Cultures Durables

> Licences professionnelles

> Certificats de spécialisation

> Classes préparatoires post BTS/DUT

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de multiperformance
- Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole
- Manager l'activité d'une entreprise agricole
- Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multiperformance et de résilience
- Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles

Des enseignements généraux

- Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- Construction du projet personnel et professionnel
- Communication
- Langue vivante : anglais
- Éducation physique et sportive

Un Enseignement d'Initiative Locale (EIL)

- Agriculture 3.0

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

MAJ 11/2025

www.stephane-doucet.com - Fotolia

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

CAPa Jardinier Paysagiste en apprentissage

niveau 3

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés, capables d'exécuter des travaux d'entretien et d'aménagements paysagers pour des entreprises du paysage, des villes, des collectivités territoriales

Profil

> Aimer le végétal et les travaux d'aménagement (plantation de végétaux, engazonnement et mise en place d'infrastructures paysagères)
> Apprécier la technique et les travaux pratiques avec des outils manuels et motorisés (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
> Savoir réaliser son travail dans le cadre de consignes données
> Être mobile
> Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-01-2024)
> 80% contrôles en cours de formation (CCF)
> 20% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2 ans

40 semaines
en entreprise par an
y compris congés légaux

800 H

12 semaines
de regroupement
au CFA par an

Rentrée Septembre

1/3 1 sem. / 3 sem.
rythme d'alternance

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée en 1 an.

Conditions d'accès

> Être âgé de 15 ans au 31 décembre de l'entrée en formation et issu de 3ème générale ou agricole, de 2nde
> Être âgé de 16 ans et issu des classes de 5ème, 4ème
> Être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA…)
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
> Employeur : entreprise du paysage, collectivité territoriale, commune, département…
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Ouvrier paysagiste**
> **Agent espaces verts en collectivité**
> **Maçon du paysage**

CAPa Jardinier Paysagiste - RNCP 38386

CAPa Jardinier Paysagiste

Les ⊕ de notre CFA

- > Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations en aménagements de l'espace, de la production des végétaux à l'aménagement paysager et la commercialisation (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue).
- > L'apprentissage d'un métier
- > Une région où tous les métiers d'aménagement de l'espace sont représentés
- > Des partenariats avec des acteurs de la filière du végétal, impliqués dans la formation et le recrutement (Entreprise, Collectivité, CAP Filières, centre d'étude technique, station expérimentale ASTREDHOR Loire-Bretagne
- > Un établissement doté de serres entièrement automatisées, de plateaux techniques et d'un arboretum
- > La participation à des concours d'excellence (Meilleur apprenti de France, Olympiades des métiers, Concours de reconnaissance des végétaux…)
- > Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage
- > Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels
- > Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international
- > Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- > Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

- > Autre CAP
- > BAC Pro Aménagements Paysagers
- > BAC Pro Agroéquipement
- > BAC Pro Conduite de Productions Horticoles
- > Autre BAC Pro dans une option voisine
- > Brevet Professionnel Aménagements Paysagers niv.4
- > Brevet Professionnel dans une option voisine niv.4
- > Certificats de spécialisation

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Insertion du salarié dans l'entreprise
- Maintenance des matériels
- Mise en place d'aménagements paysagers
- Travaux d'entretien paysager
- Formation en milieu professionnel

Des enseignements généraux

- Agir dans les situations de la vie sociale
- Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Expression française et communication
- Traitement de données mathématiques
- Anglais
- Monde actuel
- Education physique et sportive

Un module d'initiative professionnelle (MIP)

- Utilisation des végétaux dans leur environnement

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

MAJ 11/2025

www.stephane-doucet.com - Fotolia

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

niveau 4

Bac Pro Aménagements Paysagers en apprentissage

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés capables de participer à la conduite de chantiers paysagers et à l'entretien d'espaces paysagers. Ils sont en relation avec les partenaires, les clients et fournisseurs.

Profil

- Être autonome, mobile
- Aimer le végétal et les travaux d'aménagement (plantation de végétaux, engazonnement et mise en place d'infrastructures paysagères)
- Apprécier la technique et les travaux pratiques avec des outils manuels et motorisés (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
- S'intéresser à la gestion technico-économique de l'activité
- Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail)
- Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
- Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

- Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (05-04-2024)
- 50% contrôles en cours de formation (CCF)
- 50% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

- Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2-3 ans

32 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

20 semaines de regroupement au CFA par an

15 jours / 15 jours rythme d'alternance

1850 H

Rentrée Septembre

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée sur une durée réduite

Conditions d'accès

- Être âgé de 15 ans révolus et issu de 3ème générale ou agricole, de 2nde
- Ou être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA…)
- Ou être issu d'un autre BAC général ou professionnel avec possibilité de parcours individualisé
- Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
- Employeur : entreprise du paysage, collectivité territoriale, commune, département…
- Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

- Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
- Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
- Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

- **Chef d'équipe d'entretien des espaces verts en collectivité**
- **Chef d'équipe paysagiste**
- **Jardinier paysagiste**
- **Ouvrier d'entretien des espaces verts en collectivité**
- **Ouvrier paysagiste**
- **Maçon du paysage**
- **Entrepreneur du paysage**
- **Technicien paysagiste**

Bac Pro Aménagementd Paysagers - RNCP 38857

Bac Pro Aménagements Paysagers

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations en aménagements de l'espace, de la production des végétaux à l'aménagement paysager et la commercialisation. (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue)

> L'apprentissage d'un métier

> Une région où tous les métiers d'aménagement de l'espace sont représentés

> Des partenariats avec des acteurs de la filière du végétal, impliqués dans la formation et le recrutement (Entreprises, Collectivités, CAP Filières, centres d'études techniques, station expérimentale du CDHR Centre Val de Loire)

> Un établissement doté de serres entièrement automatisées, de plateaux techniques et d'un arboretum

> La participation à des concours d'excellence (Meilleur apprenti de France, Olympiades des métiers, Concours de reconnaissance des végétaux…)

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées, renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Des projets en lien avec les programmes d'échanges à l'international

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

> BTSA (Aménagements Paysagers, Métiers du Végétal AOE - Alimentation, Ornement et Environnement- ex BTSA PH, Technicocommercial« Univers Jardins et Animaux de Compagnie», « Biens et services pour l'Agriculture »…)

> Certificats de spécialisation

> BAC Pro dans une option voisine

MAJ 11/2025

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Chantier d'aménagement dans son contexte
- Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels
- Spécialisation professionnelle « travaux d'aménagements paysagers »
- Dimensions écologiques, économiques et culturelle des travaux paysagers
- Organisation d'un chantier d'aménagements paysagers
- Travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères
- Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation
- Utilisation des agroéquipements
- Formation en milieu professionnel

Des enseignements généraux

- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- Compréhension du monde
- Langue vivante : anglais
- Éducation physique et sportive
- Culture scientifique et technologique (Mathématiques, Physique-Chimie, Informatique)

Un module d'adaptation professionnelle (MAP)

- Conduite et le suivi d'engins motorisés en travaux paysagers

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

www.stephane-doucet.com - Fotolia

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

Brevet Professionnel Aménagements Paysagers en apprentissage

niveau 4

Ce cursus de niveau 4 permet de former des salariés hautement qualifiés capables d'organiser et de gérer divers chantiers paysagers. Ils sont en relation avec les partenaires, les clients et les fournisseurs.

Profil

> Être autonome, mobile
> Aimer le végétal et les travaux d'aménagement (plantation de végétaux, engazonnement et mise en place d'infrastructures paysagères)
> Apprécier la technique et les travaux pratiques avec des outils manuels et motorisés (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
> S'intéresser à la gestion technico-économique de l'activité
> Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail)
> Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

Le diplôme du Brevet PRO de niveau 4 est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus :

> L'évaluation certificative est divisée en 5 Unités Capitalisables (UC) dont 1 UCARE qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans
> Les UC sont évaluées en première et/ou en seconde année de formation
> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-01-2021)

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

1-2 ans

40 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

12 semaines de regroupement au CFA par an

1/3 1 sem. / 3 sem. rythme d'alternance

800 H

Rentrée Septembre

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée en 1 an.

Conditions d'accès

> Être titulaire d'un CAPa ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur (avant l'entrée en formation)
> Ou justifier d'1 année à temps plein en lien avec le diplôme ou de 3 années à temps plein dans un autre emploi.
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation avec un employeur : entreprise du paysage, collectivité territoriale, département…
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Tests de positionnement (selon nécessité)
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Ouvrier paysagiste**
> **Maçon du paysage**
> **Agent espaces verts en collectivité**
> **Entrepreneur du paysage**
> **Concepteur du paysans paysagers**

Brevet Professionnel Aménagements Paysagers - RNCP 38314

Brevet Professionnel Aménagements Paysagers

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations horticoles, allant de la production à la commercialisation (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue)

> L'apprentissage d'un métier

> Ancrage dans une une région où tous les métiers et les pratiques horticoles sont représentés

> Des partenariats avec des acteurs de la filière du végétal, impliqués dans la formation et le recrutement (Entreprises, Collectivités, UNEP)

> Un établissement doté de serres entièrement automatisées de plateaux techniques (mini pelle, tracteurs, matériels de motoculture) et d'un arboretum

> La participation à des concours d'excellence (Meilleur apprenti de France, Olympiades des métiers, Concours de reconnaissance des végétaux…)

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels

> Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adapté à chaque candidat

Poursuites d'études

> Certificats de spécialisation
> Brevet Professionnel dans une option voisine
> BAC Pro dans une option voisine
> BTSA (Aménagements Paysagers, Production Horticole, Technico-commercial « Univers Jardins et Animaux de Compagnie », « Biens et Services pour l'Agriculture » …) pour les meilleurs dossiers

Contenu de la formation

Des unités capitalisables professionnelles et techniques

- **UC1 : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager**
- **UC2 : Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement**
- **UC3 : Réaliser les travaux d'entretien des végétaux**
- **UC4 : Réaliser des travaux de mise en place de végétaux**
- **UC5 : Mettre en place des infrastructures**

Des enseignements transversaux

- Informatique
- Valorisation des Alternances en Entreprise (point rentrée, retours d'expériences, bilan de formation)

Une unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE) : s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

- Réaliser l'installation et la maintenance d'équipements paysagers autonomes et/ou connectés

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation. Délivrance d'une attestation de conduite ayant valeur de CACES

MAJ 11/2025

www.stephane-doucet.com - Fotolia

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

niveau 3

CAPa Métiers de l'Agriculture spécialité Productions Horticoles en apprentissage

Ce cursus permet de former des ouvriers qualifiés qui exécutent des travaux de préparation du sol, de semis, de bouturage, repiquage, rempotage, marcottage, suivi de différentes cultures, préparation de commandes…

Profil

> Aimer le végétal, la technique et les travaux pratiques (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
> Savoir réaliser son travail dans le cadre de consignes données
> Être mobile
> Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-01-2024)
> 80% contrôles en cours de formation (CCF)
> 20% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2 ans

40 semaines
en entreprise par an
y compris congés légaux

800 H

12 semaines
de regroupement
au CFA par an

Rentrée Septembre

1/3 1 sem. / 3sem.
rythme d'alternance

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée en 1 an.

Conditions d'accès

> Être âgé de 15 ans au 31 décembre de l'entrée en formation et issu de 3ème générale ou agricole, de 2nde
> Être âgé de 16 ans et issu des classes de 5ème, 4ème
> Être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA…)
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
> Employeur : arboriculteur-fruits ; horticulteur-fleurs ou feuillages coupés, plantes en pot ou à massifs, bulbes, plantes aromatiques et médicinales ; maraîcher-légumes et fraises ; pépinière-végétaux d'ornement, forestiers ou fruitiers; station d'expérimentation, collectivité, structure de conseils et de développement…)
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Ouvrier horticulteur/trice**
> **Ouvrier maraîcher/ère**
> **Ouvrier arboriculteur/trice**
> **Ouvrier Pépiniériste**
> **Préparateur de commandes**

CAPa Métiers de l'Agriculture - Productions Horticoles - RNCP 40523

CAPa Métiers de l'Agriculture spécialité Productions Horticoles

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations horticoles, allant de la production à la commercialisation (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue)

> L'apprentissage d'un métier

> Une région où tous les métiers horticoles sont représentés et intègrent les problèmes environnementaux liés à l'eau et l'énergie

> Des partenariats avec des acteurs de la filière Horticole, impliqués dans la formation et le recrutement (entreprises, collectivités, CAP Filières, centres d'études techniques, station expérimentale ASTREDHOR Loire Bretagne)

> Un établissement doté de serres entièrement automatisées et espaces permacoles

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels

> Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

> Autres CAP
> BAC Pro Conduite de productions Horticoles
> BAC Pro CGEA Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole
> BAC Pro Agroéquipement
> Autre BAC Pro dans une option voisine
> Brevet Professionnel niveau 4
> Certificats de spécialisation

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Insertion du salarié dans l'entreprise
- Maintenance des matériels
- Techniques et pratiques professionnelles
- Formation en milieu professionnel

Des enseignements généraux

- Agir dans les situations de la vie sociale
- Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Expression française et communication
- Traitement de données mathématiques
- Anglais
- Monde actuel
- Education physique et sportive

Un module d'initiative professionnelle (MIP)

- Valorisation de la production horticole

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

MAJ 11/2025

www.stephane-doucet.com - Fotolia

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

niveau 4

Bac Pro Conduite de Productions Horticoles en apprentissage

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés sur des postes de chef d'équipe, chef de culture ou responsable technique d'unité de production horticole. Ils organisent l'ensemble de la production, suivent le calendrier de production, le conditionnement et les expéditions en tenant compte du respect de l'environnement.

Profil

> Être autonome, mobile
> Aimer le végétal, la technique et les travaux pratiques (activités cycliques sur des tâches diverses et minutieuses)
> S'intéresser aux problématiques liées au vivant, à l'environnement, au social
> Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail)
> Aptitude à utiliser les nouvelles technologies, équipements et matériels connectés
> Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-01-2024)
> 50% contrôles en cours de formation (CCF)
> 50% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2-3 ans

32 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

20 semaines de regroupement au CFA par an

15 jours / 15 jours rythme d'alternance

1 850 H

Rentrée Septembre

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée sur une durée réduite

Conditions d'accès

> Être âgé de 15 ans révolus et issu de 3ème générale ou agricole, de 2nde
> Ou être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA…)
> Ou être issu d'un autre BAC général ou professionnel avec possibilité de parcours individualisé
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
> Employeur : arboriculteur, horticulteur, maraîcher, pépiniériste, station d'expérimentation, collectivité, structure de conseil et de développement…
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Horticulteur/trice**
> **Maraîcher/ère**
> **Pépiniériste**
> **Arboriculteur**
> **Chef de culture**
> **Responsable de serre**
> **Responsable d'exploitation**
> **Préparateur de commandes**
> **Responsable d'expédition**

Bac Pro Conduite de Productions Horticoles - RNCP 38881

Bac Pro Conduite de Productions Horticoles

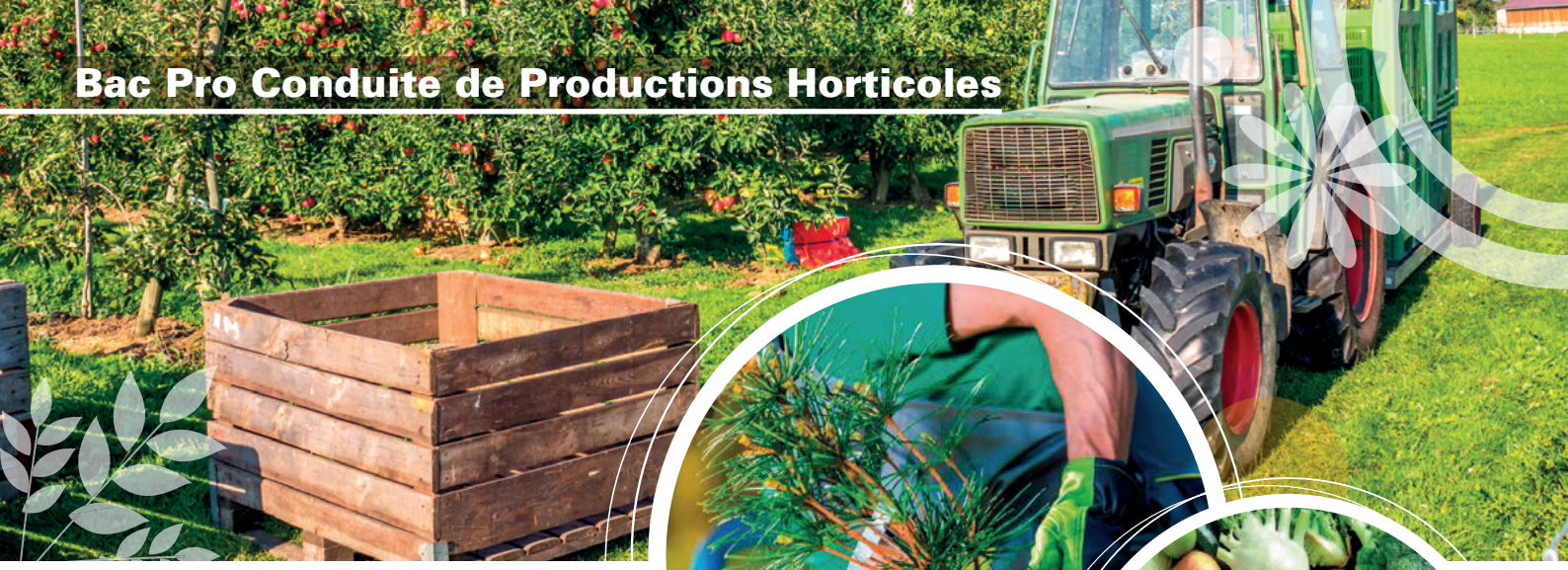

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations horticoles, allant de la production à la commercialisation (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue)

> L'apprentissage d'un métier

> Une région où tous les métiers et les pratiques horticoles sont représentés

> Des partenariats avec des acteurs de la filière Horticole, impliqués dans la formation et le recrutement (entreprises, collectivités, CAP Filières, centres d'études techniques, station expérimentale ASTREDHOR Loire Bretagne)

> Etablissement observateur pour le BSV (Bulletin de Santé du Végétal)

> Un établissement doté de serres entièrement automatisées et espaces de pratiques permacoles

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées, renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Des projets en lien avec les programmes d'échanges à l'international

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

> BTSA (Métiers du Végétal AOE-Alimentation, Ornement et Environnement-Ex BTSA PH, Technicocommercial «Univers Jardins Animaux de Compagnie», BTSA ACD - Agronomie et Cultures Durables, BTSA ACS'AGRI…)

> Certificats de spécialisation

> BAC Pro dans une option voisine

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Organisation d'un chantier horticole
- Animation d'une équipe de travail
- Ressources naturelles communes et choix techniques
- Conduite de processus de productions horticoles
- Formation en milieu professionnel

Des enseignements généraux

- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- Compréhension du monde
- Langue vivante : anglais
- Éducation physique et sportive
- Culture scientifique et technologique (Mathématiques, Physique-Chimie, Informatique)

Un module d'adaptation professionnelle (MAP)

- Produire autrement et durablement

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

www.stephane-doucet.com - Fotolia

MAJ 11/2025

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

Brevet Professionnel Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières en apprentissage

niveau 4

Ce cursus de niveau 4 permet de former des salariés hautement qualifiés, chef de culture ou chef d'exploitation, dans une structure horticole.

Profil

> Être autonome, mobile
> Aimer le végétal, la technique et les travaux pratiques en extérieur
> S'intéresser à la gestion technico-économique de la production
> Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail)
> Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Envie de se qualifier et d'évoluer vers des postes à responsabilité

Délivrance du diplôme

Le diplôme du Brevet PRO de niveau 4 est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus :

> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-01-2021)
> L'évaluation certificative est divisée en 5 Unités Capitalisables (UC) dont une UCARE qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans
> Les UC sont évaluées en première et/ou en seconde année de formation

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

1-2 ans

40 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

800 H

12 semaines de regroupement au CFA par an

Rentrée Septembre

1/3 1 sem. / 3 sem. rythme d'alternance

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée en 1 an.

Conditions d'accès

> Être titulaire d'un CAPa ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur (avant l'entrée en formation)
> Ou justifier d'1 année à temps plein en lien avec le diplôme ou de 3 années à temps plein dans un autre emploi.
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation avec un employeur : arboriculteur, horticulteur, maraîcher, pépiniériste, station d'expérimentation, collectivité, structure de conseil et de développement…
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Tests de positionnement (selon nécessité)
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Chef de culture en exploitation maraîchère**
> **Chef de culture horticole**
> **Conducteur de travaux horticoles**
> **Ouvrier agricole en maraîchage horticulture**
> **Ouvrier de production horticole / maraîchère / pépinière biologique**
> **Ouvrier horticole**
> **Ouvrier horticole serriste**
> **Ouvrier pépiniériste**
> **Ouvrier maraîchère**
> **Chef de culture arboricole**
> **Chef de station fruitière**

Brevet Professionnel Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières - RNCP 34744

Brevet professionnel Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations horticoles, allant de la production à la commercialisation (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue)

> L'apprentissage d'un métier

> Ancrage dans une région où tous les métiers et les pratiques horticoles sont représentés

> Des partenariats avec des acteurs de la filière Horticole, impliqués dans la formation et le recrutement (entreprises, collectivités, CAP Filières, centres d'études techniques, station expérimentale ASTREDHOR Loire Bretagne)

> Etablissement observateur pour le BSV (Bulletin de Santé du Végétal)

> Un établissement doté de serres entièrement automatisées et d'un atelier pédagogique horticole développé

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels

> Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adapté à chaque candidat

Poursuites d'études

> BTSA Métiers du Végétal AOE-Alimentation, Ornement et Environnement (Ex BTSA PH)

> BTSA Technico-commercial « Univers Jardins et Animaux de Compagnie »

> Certificats de spécialisation

Contenu de la formation

Des unités capitalisables professionnelles et techniques

- **UC1 : Se situer en tant que professionnel de la production horticole**
  - > Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
  - > Se positionner en tant que professionnel de l'horticulture
- **UC2 : Assurer le pilotage technique des productions**
  - > Organiser la mise en œuvre technique des opérations culturales
  - > Coordonner le travail d'une équipe
- **UC3 : Réaliser les interventions sur les végétaux**
  - > Réaliser la multiplication et la mise en place des végétaux
  - > Réaliser des travaux liés au développement des végétaux
- **UC4 : Intervenir sur les conditions de culture**
  - > Mettre en place des cultures
  - > Paramétrer et régler des automates et autres équipements

Une unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE) : s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

- Mettre en œuvre des actions de promotion de la filière horticole :
  - > Critère 1 : Concevoir un évènement promotionnel
  - > Critère 2 : Réaliser les opérations liées à un évènement promotionnel

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.
Participation à la formation SST

MAJ 11/2025

www.stephane-doucet.com - Fotolia

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

CAPa Travaux Forestiers en apprentissage

niveau 3

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés, capables d'exécuter des travaux de sylviculture et de bûcheronnage selon les impératifs de production, tout en appliquant les règles de sécurité et de respect de l'environnement.

Profil

> Être autonome, mobile
> Aimer le végétal
> S'intéresser à la gestion durable des forêts, à la sylviculture, aux techniques et systèmes d'exploitation forestière
> Apprécier la technique et les travaux pratiques avec des outils manuels et motorisés (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
> Savoir réaliser son travail dans le cadre de consignes données et dans le respect des règle de l'art
> Etre curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

> L'évaluation certificative est divisée en 7 Unités Capitalisables (UC) dont une UCARE qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans
> Les UC sont évaluées en première et/ou en seconde année de formation
> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-01-2024)

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2 ans

40 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

800 H

12 semaines de regroupement au CFA par an

Rentrée Septembre

1/3 1 sem. / 3 sem rythme d'alternance

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée en 1 an.

Conditions d'accès

> Sortant de 3ème minimum
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
> Employeur : entreprise d'exploitant forestier, de travaux forestiers (bûcheron, débardeur, sylviculteur), ONF - Office National des Forêts, propriétaire forestier privé ou public.
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO).

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Ouvrier forestier**
> **Agent sylvicole**
> **Homme de pied**

CAPa Travaux Forestiers - RNCP 38391

CAPa Travaux Forestiers

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnelspour ses formations forestières, environnementaleset de conduite d'engins (CAP, BAC PRO, Brevet Professionnel BTS, Licence pro, Master, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA, le LPA de Beaune la Rolande, les sites des Barres et le CFPPA du Chesnoy

> L'apprentissage d'un métier

> Un environnement naturel qui offre une grande diversité biologique

> Des partenariats avec des acteurs de la filière Forêt-Bois au national, impliqués dans la formation et le recrutement.

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain, participation aux salons professionnels

> Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

> Autre CAP
> BPA
> Brevet Professionnel (Responsable Chantiers Forestiers niv.4, Aménagements Paysagers niv.4 …)

Après positionnement :

> BAC Pro Forêt
> BAC Pro Aménagements Paysagers
> BAC Pro Agroéquipement
> Autre BAC Pro dans une option voisine

Contenu de la formation

Des unités capitalisables générales

- UC1 : Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- UC2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- UC3 : Interagir avec son environnement social

Des unités capitalisables professionnelles

- UC4 : Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture
- UC5 : Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel
- UC6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations

Une unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE) : s'adapter à des enjeux professionnels locaux

- Réaliser des opérations d'entretien et de restauration de milieux aquatiques

Le Permis tronçonneuse sera délivré au cours de la formation.
Délivrance d'une attestation de conduite ayant valeur de CACES.

www.stephane-doucet.com - Fotolia

MAJ 12/2025

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

niveau 4

Bac Pro Forêt en apprentissage

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés qui réalisent des opérations d'entretien du patrimoine forestier, des travaux d'abattage et de façonnage. Ils participent à la gestion d'un chantier dans le respect des règles et des techniques de sécurité.

Profil

> Être autonome, mobile
> Aimer le végétal
> S'intéresser à la gestion technico-économique de l'activité
> Apprécier la technique et les travaux pratiques avec des outils manuels et motorisés (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
> Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail)
> Etre curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-09-2022)
> 50% contrôles en cours de formation (CCF)
> 50% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2-3 ans

32 semaines
en entreprise par an
y compris congés légaux

20 semaines
de regroupement
au CFA par an

15 jours / 15 jours
rythme d'alternance

1850 H

Rentrée Septembre

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée sur une durée réduite

Conditions d'accès

> Être âgé de 15 ans révolus et issu de 3ème générale ou agricole, de 2nde
> Ou être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA…)
> Ou être issu d'un autre BAC général ou professionnel avec possibilité de parcours individualisé
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
> Employeur : entreprise d'exploitant forestier, de travaux forestiers, ONF - Office National des Forêts, scierie, coopérative forestière, propriétaire forestier privé ou public
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Ouvrier forestier**
> **Agent sylvicole**
> **Chef d'entreprise de travaux forestiers**
> **Conducteur d'engins forestiers**
> **Chef d'équipe**
> **Chef de chantier**
> **Technicien forestier**

Bac Pro Forêt - RNCP 36790

Bac Pro Forêt

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations forestières, environnementales et de conduite d'engins (CAP, BAC PRO, Brevet Professionnel BTS, Licence pro, Master, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA, le LPA de Beaune la Rolande, les sites des Barres et le CFPPA du Chesnoy

> L'apprentissage d'un métier

> Un environnement naturel qui offre une grande diversité biologique

> Des partenariats avec des acteurs de la filière Forêt-Bois au national, impliqués dans la formation et le recrutement

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain, participation aux salons professionnels

> Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Le chantier forestier dans son contexte
- Travail sur chantier, entretien et utilisation des matériels
- Spécialisation professionnelle « Forêt »
- Dimensions socio-économiques, juridiques, environnementales et techniques des pratiques forestières
- Organisation d'un chantier forestier
- Travaux de sylviculture
- Travaux d'exploitation forestière
- Utilisation des équipements forestiers
- Formation en milieu professionnel

Des enseignements généraux

- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- Compréhension du monde
- Langue vivante : anglais
- Éducation physique et sportive
- Culture scientifique et technologique (Mathématiques, Physique-Chimie, Informatique)

Un module d'adaptation professionnelle (MAP)

- Conduite et suivi d'engins forestiers ou assimilés

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

Le Permis tronçonneuse sera délivré au cours de la formation. Délivrance d'une attestation de conduite ayant valeur de CACES.

Poursuites d'études

> BTSA (Gestion Forestière, Technico-commercial « Biens et Services pour l'Agriculture», « Produits de la filière Forêt Bois »…)

> Certificats de spécialisation

> BAC Pro dans une option voisine

> Brevet Professionnel dans une option voisine

MAJ 11/2025

www.stephane-doucet.com - Fotolia

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

niveau 4

Brevet Professionnel Responsable de Chantiers de Bûcheronnage Manuel et de Débardage en apprentissage

Ce cursus de niveau 4 permet de former des salariés hautement qualifiés capables d'organiser et de gérer divers chantiers forestiers. Ils sont en relation avec les partenaires, les clients et les fournisseurs.

Profil

> Être autonome, mobile
> Aimer le végétal
> S'intéresser à la gestion durable des forêts, à la sylviculture, aux techniques et systèmes d'exploitation forestière
> S'intéresser à la gestion technico-économique de l'activité
> Apprécier la technique et les travaux pratiques avec des outils manuels et motorisés (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
> Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail)
> Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Envie de se qualifier et d'évoluer vers des postes à responsabilité

Délivrance du diplôme

Le diplôme du Brevet PRO de niveau 4 est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus :

> L'évaluation certificative est divisée en 5 Unités Capitalisables (UC) dont une UCARE qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans
> Les UC sont évaluées en première et/ou en seconde année de formation
> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-09-2023)

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

1-2 ans

40 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

800 H

12 semaines de regroupement au CFA par an

Rentrée Septembre

1/3 1 sem. / 3 sem. rythme d'alternance

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée en 1 an.

Conditions d'accès

> Être titulaire d'un CAPa ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur (avant l'entrée en formation)
> Ou justifier d'1 année à temps plein en lien avec le diplôme ou de 3 années à temps plein dans un autre emploi.
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation avec un employeur : entreprise d'exploitant forestier, de travaux forestiers (bûcheron, débardeur, sylviculteur), ONF - Office National des Forêts, scierie, coopérative forestière, propriétaire forestier privé ou public…
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Tests de positionnement (selon nécessité)
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Ouvrier forestier**
> **Agent sylvicole**
> **Chef d'entreprise de travaux forestiers**
> **Conducteur d'engins forestiers**
> **Chef d'équipe**
> **Chef de chantier**
> **Technicien forestier**

Brevet Professionnel Responsable de Chantiers de Bûcheronnage Manuel et de Débardage - RNCP 37562

Brevet professionnel Responsable de Chantiers de Bûcheronnage Manuel et de Débardage

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations forestières, environnementales et de conduite d'engins (CAP, BAC PRO, Brevet Professionnel BTS, Licence pro, Master, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA, le LPA de Beaune la Rolande, les sites des Barres et du CFPPA du Chesnoy

> L'apprentissage d'un métier

> Un environnement naturel qui offre une grande diversité biologique

> Des partenariats avec des acteurs de la filière Forêt Bois au national, impliqués dans la formation et le recrutement

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis plus de 40 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain

> Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adapté à chaque candidat

Poursuites d'études

> Certificats de spécialisation

> Brevet Professionnel dans une option voisine

> BAC Pro dans une option voisine

> BTSA (Gestion Forestière, Technico-commercial « Produits de la filière Forêt-Bois », « Biens et Services pour l'Agriculture » …) pour les meilleurs dossiers

Contenu de la formation

Des unités capitalisables professionnelles et techniques

- UC1 : Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers
- UC2 : Assurer le pilotage d'un chantier de bûcheronnage ou sylviculture
- UC3 : Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel
- UC4 : Réaliser les travaux de débardage
- UC5 : Assurer l'entretien et les réparations mineures des matériels forestiers

Une unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE) : s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

- Gestion et économie d'entreprise pour la levée de présomption de salariat

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.
Le Permis tronçonneuse sera délivré au cours de la formation.
Participation à la formation SST

www.stephane-doucet.com - Fotolia

MAJ 11/2025

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

niveau 5

BTSA Gestion Forestière en apprentissage

Ce cursus forme des techniciens forestiers capables de gérer et d'aménager durablement une forêt, de mobiliser les bois et l'approvisionnement des unités de transformation

Profil

> Être autonome, mobile
> S'intéresser à la gestion durable des forêts et des espaces naturels
> Savoir répondre aux objectifs commerciaux de l'entreprise, de l'organisme
> Apprécier le travail en équipe
> Savoir s'adapter à ses interlocuteurs
> Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

> Validation par ECCF
> Mode d'évaluation en semestrialisation
> Cette formation de niveau 5 permet de bénéficier de 120 Crédits Européens (ECTS)
> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-09-2024)

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2 ans

32 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

20 semaines de regroupement au CFA par an

15 jours / 15 jours rythme d'alternance

1350 H

Rentrée Septembre

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée sur une durée réduite

Conditions d'accès

> Être issu d'un titre ou diplôme de niveau 4 (Bac, BP niv.4, Bac Techno…) diplôme d'accès aux études universitaires ; ou d'un autre BTS
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
> Employeur : exploitant forestier, Office National des Forêts, coopérative forestière, propriétaire forestier, technicien forestier, expert forestier, collectivité, agglomération, domaine forestier…
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **À l'ONF Office national des Forêts technicien forestier territorial, technicien d'études et de recherche, chargée d'affaires commerce du bois…**
> **Technicien gestionnaire de forêt, de massif ou de territoire**
> **Technicien de mobilisation du Bois**
> **Agent de développement ou chargé d'étude et d'animation**
> **Responsable d'approvisionnement d'une unité de transformation du bois**
> **Chef de produits forêt-Bois**
> **Expert Forestier**
> **Technico-commercial**
> **Entrepreneur de travaux forestiers**

BTSA Gestion Forestière - RNCP 38352

BTSA Gestion Forestière

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations forestières, environnementales et de conduite d'engins (CAP, BAC PRO, Brevet Professionnel BTS, CS, Licence pro, Master, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA, le LPA de Beaune la Rolande, les sites des Barres et le CFPPA du Chesnoy

> L'apprentissage d'un métier par la pédagogie de l'alternance CFA / Entreprise

> Un environnement naturel qui offre une grande diversité biologique

> Des partenariats avec des acteurs de la filière ForêtBois au national, impliqués dans la formation et le recrutement

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées, renforcées par des sorties sur le terrain

> Des projets en lien avec les programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste duTravail)

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

> Autres BTSA en 1 an (Technico-commercial « Produits de la filière forêt-bois » ; Gestion et Protection de la Nature, …)
> Licences professionnelles (forêts, gestion et préservation de la ressource en eau, …)
> Bachelor
> Certificats de spécialisation
> Classes préparatoires post BTS/DUT
> Écoles d'ingénieurs
> Université

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Traitement de données
- Technologies de l'information et du multimédia
- Réalisation d'un diagnostic au sein d'un écosystème forestier
- Gestion des chantiers forestiers
- Élaboration d'un document de gestion durable forestier
- Valorisation des ressources
- Accompagnement des acteurs d'un projet forestier

Des enseignements généraux

- Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- Construction du projet personnel et professionnel
- Communication
- Langue vivante : anglais
- Éducation physique et sportive

Un Enseignement d'Initiative Locale (EIL)

- Équilibre sylvocynégétique

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation
Possibilité sur demande de délivrer le Permis tronçonneuse.

www.stephane-doucet.com - Fotolia

MAJ 11/2025

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

CS Techniques Cynégétiques en apprentissage

niveau 4

Ce cursus forme des techniciens capables d'exécuter des actions de mise en valeur du patrimoine cynégétique, de conservation et d'amélioration des habitats, par des actions de gestion de communication.

Profil

> Être autonome, mobile
> Aimer la faune et les espaces naturels
> S'intéresser à la gestion cynégétique durable
> Apprécier la technique et les travaux à objectifs environnementaux
> Apprécier les relations avec le public et les acteurs du territoire, lors d'actions d'animation ou de formation à visées cynégétiques
> Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Avoir envie d'une insertion professionnelle rapide ou poursuivre des études par un approfondissement spécialisé

Délivrance du diplôme

> Le diplôme du Certificat de Spécialisation est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus.
> L'évaluation certificative est divisée en 3 Unités Capitalisables (UC), qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans.
> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (11-07-2024)

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

1 an

39-40 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

12-13 semaines de regroupement au CFA par an

400 H

Rentrée Septembre

15 jours au CFA
1 mois en entreprise
} rythme d'alternance

Conditions d'accès

> Etre issu d'un titre ou diplôme de niveau 4 minimum :
- BAC PRO Forêt
- BAC PRO GMNF - Gestion des Milieux Naturels de la Faune Sauvage
- BP niv.4 Responsable Chantiers Forestiers - sur dérogation
- BAC PRO CGEA - Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
- BTSA GF - Gestion Forestière
- BTSA GPN - Gestion et Protection de la Nature
- BTSA ACD - Agronomie et Cultures Durables

> Ou Justifier d'1 année d'expérience effective dans ce milieu professionnel ou de 3 années dans un autre secteur.
> Pour les candidats ne répondant pas aux conditions énumérées ci-dessus, une décision dérogatoire à l'entrée en formation pour le certificat de spécialisation option «techniques cynégétiques» peut être prise par la DRAAF conformément aux dispositions de l'article D.811-167-3-2 du code rural et de la pêche maritime.
> Dans tous les cas, signer un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation de la durée de la formation.
> Employeur : Propriétaire forestier privé ou public (ONF), Office Français de la Biodiversité (OFB), Fédération Départementale de Chasse, groupement d'intérêt cynégétique, société de chasse, associations diverses agissant dans le domaine de l'environnement, aménagement du territoire…
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Garde particulier de domaine de chasse**
> **Technicien de Fédération de chasse ou de Conservatoire des Espaces Naturels**
> **Technicien à l'OFB, l'ONF**
> **Collectivités territoriales**
> **Associations du domaine de l'environnement**

CS Techniques Cynégétiques - RNCP 39284

CS Techniques Cynégétiques

Les + de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations forestières, environnementales et de conduite d'engins (CAP, BAC PRO, Brevet Professionnel, BTS, CS, Licence pro, Master, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA, le LPA de Beaune la Rolande, les sites des Barres et le CFPPA du Chesnoy

> L'apprentissage d'un métier par la pédagogie de l'alternance CFA / Entreprise

> Un environnement naturel qui offre une grande diversité biologique

> Des partenariats avec des acteurs de la filière Forêt-Bois et Cynégétique au national, impliqués dans la formation et le recrutement

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain

> Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

> Autre CAP
> BAC Pro Forêt
> BAC Pro Aménagements Paysagers
> BAC Pro dans une option voisine
> Brevet Professionnel (Filière Forêt, Aménagements Paysagers…)
> Autres CS - Certificats de Spécialisation
> BTS

Contenu de la formation

Des unités capitalisables professionnelles

- Suivis de populations de gibiers
- Suivis d'habitats de gibiers
- Participation à des études et expérimentations sur des populations et des habitats de gibiers
- Traitement des données cynégétiques recueillies sur le terrain
- Mise en place d'une exploitation rationnelle et durable des espèces de gibiers
- Intervenir avec des acteurs ruraux à l'échelle d'un territoire
- Participation à la formation des futurs chasseurs
- Participation à la formation des piégeurs
- Réalisation d'actions de communication et d'animation cynégétique

Les + de notre formation

- Possibilité de passer les assermentations de garde particulier, garde-chasse, garde forestier ainsi que l'agrément piégeur.

www.stephane-doucet.com - Fotolia

MAJ 11/2025

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

CS Pilote de Machines de Bûcheronnage en apprentissage

niveau 4

Ce cursus de niveau 4 permet de former des salariés hautement qualifiés capables de régler la machine de bûcheronnage et mettre en œuvre les applications numériques, bûcheronner et valoriser l'arbre, entretenir et maintenir les machines.

Profil

> Être autonome, mobile
> Aimer la mécanique et la maintenance des machines de bûcheronnage
> Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail)
> Avoir un sens aigu de l'observation
> Être ouvert aux nouvelles technologies
> Respecter les règles de l'écoconduite et de sécurité
> Envie de se qualifier et d'évoluer vers des postes à responsabilité

Délivrance du diplôme

> Le diplôme du Certificat de Spécialisation est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus.
> L'évaluation certificative est divisée en 3 Unités Capitalisables (UC), qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans.
> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-01-2024)

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

1 an

476 H

Rentrée Septembre

40 semaines
en entreprise par an
y compris congés légaux

12 semaines
de regroupement
au CFA par an

1/3 1 sem./3 sem.
rythme d'alternance

Conditions d'accès

> Etre majeur
> Etre issu d'un titre ou diplôme de niveau 4 minimum :
  - BAC PRO ou BP niv.4 Forêt ou du secteur de l'aménagement ou de l'agroéquipement
  - BTSA Gestion Forestière ou du secteur de l'aménagement ou de l'agroéquipement
> Les candidats ne justifiant pas d'un de ces diplômes peuvent également être admis sur décision prise par la DRAAF conformément aux dispositions de l'article D.811-167-3 du code rural et de la pêche maritime
> Ou justifier d'1 année d'expérience effective dans ce milieu professionnel ou de 3 années dans un autre secteur.
> Dans tous les cas, signer un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation de la durée de la formation.
> Employeur : entreprise d'exploitant forestiers de travaux forestiers, ONF - Office National des Forêts, coopérative forestière, propriétaire forestier privé ou public
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

Le profil d'emploi visé par le certificat de spécialisation est celui d'un opérateur qui utilise une machine de bûcheronnage afin d'assurer l'abattage et le façonnage de résineux ou de feuillus.

> **Conducteur/Conductrice d'abatteuse**
> **Conducteur/Conductrice de tête d'abattage**
> **Opérateur/Opératrice d'abatteuse**
> **Pilote de machine d'abattage**
> **Entrepreneur de travaux forestiers**

CS Pilote de Machines de Bûcheronnage - RNCP 38334

CS Pilote de Machines de Bûcheronnage

Les ⊕ de notre CFA

- > Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations forestières, environnementales et de conduite d'engins (CAP, BAC PRO, Brevet Professionnel BTS, Licence pro, Master, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA, le LPA de Beaune la Rolande, les sites des Barres et le CFPPA du Chesnoy
- > L'apprentissage d'un métier
- > Un environnement naturel qui offre une grande diversité biologique
- > Des partenariats avec des acteurs de la filière Forêt-Bois au national, impliqués dans la formation et le recrutement.
- > Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage
- > Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain, participation aux salons professionnels
- > Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international
- > Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- > Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

- > BAC Pro Forêt
- > BAC Pro Agroéquipement
- > BAC Pro dans une option voisine
- > Brevet Professionnel (Filière Forêt, Agroéquipement,…)
- > Autres CS - Certificats de Spécialisation
- > BTS

Contenu de la formation

Des unités capitalisables professionnelles

- **UC1 : Optimiser l'utilisation de la machine de bûcheronnage**
  - > Prendre en main le chantier (définition d'une organisation du chantier)
  - > Effectuer les paramétrages et réglages de la machine
- **UC2 : Conduire la machine**
  - > Réaliser les opérations d'abattage des arbres
  - > Réaliser les opérations de façonnage
- **UC3 : Effectuer la maintenance de la machine de bûcheronnage**
  - > Réaliser la maintenance préventive de la machine
  - > Réaliser la maintenance corrective de la machine

Les principales activités

- **Réglage de la machine de bûcheronnage et mise en œuvre des applications numériques**
  - > Paramétrage informatique de la machine
  - > Gestion des informations numériques
- **Bûcheronnage et valorisation de l'arbre**
  Sélection des arbres à abattre ou à garder
  - > Abattage de l'arbre et maîtrise de la chute
  - > Appréciation qualitative des arbres abattus en vue de leur valorisation
  - > Contrôles réguliers des produits et réglage de la tête de bûcheronnage
- **Entretien et maintenance**
  - > Entretien périodique de la machine
  - > Analyse des pannes et résolution, avec l'aide éventuelle du service après-vente

www.stephane-doucet.com - Fotolia

MAJ 11/2025

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

niveau 5

BTSA Technico-Commercial Biens et Services pour l'Agriculture en apprentissage

Ce cursus forme des cadres technico-commerciaux sédentaires ou itinérants qui prospectent et conseillent les prospects et clients sur tous les produits et services dont l'agriculture a besoin. Ils tiennent compte du marché, de la concurrence, et de la réglementation.

Profil

> Être autonome, mobile
> S'intéresser à la prospection, le conseil et la vente dans la filière Agrofournitures
> Avoir le goût du challenge, savoir répondre aux objectifs commerciaux de l'entreprise
> Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Avoir des aptitudes relationnelles et de communication
> Être curieux et doté d'initiative personnelle
> Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

Cette formation de niveau 5 permet de bénéficier de 120 Crédits Européens (ECTS)

> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-09-2022)
> 50% contrôles en cours de formation (CCF)
> 50% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2 ans

32 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

20 semaines de regroupement au CFA par an

15 jours / 15 jours rythme d'alternance

1 350 H

Rentrée Septembre

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée sur une durée réduite

Conditions d'accès

> Être issu d'un titre ou diplôme de niveau 4 (Bac, BP niv. 4, Bac techno…) diplôme d'accès aux études universitaires ; ou d'un autre BTS pour un parcours en 1 an
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
> Employeur : coopérative, centrale d'achat, semencier, constructeur et concessionnaire de machines agricoles ou de bâtiments d'élevage, entreprise du secteur de la chimie, négoce d'aliments pour bétail…
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Technicien supérieur commercial**
> **Technico-commercial sédentaire ou itinérant**
> **Conseiller-vendeur en libre service agricole**
> **Acheteur-vendeur**
> **Responsable d'agence, manager régional**
> **Responsable d'entreprise**
> **Technicien conseil et négociant, importateur**
> **Chargé de clientèle ou d'affaires**

BTSA Technico-Commercial Biens et Services pour l'Agriculture
RNCP 36003

BTSA Technico-Commercial Biens et Services pour l'Agriculture

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations agricoles, agronomiques, environnementales, de gestion et de commerce (CAP, BAC PRO, BTS, CS, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA, le lycée professionnel agricole de Beaune-la-Rolande et le lycée du Chesnoy.

> L'apprentissage d'un métier par la pédagogie de l'alternance CFA / Entreprise

> Un marché porteur d'emploi sur un territoire agricole qui se compose de régions agricoles très différentes : vastes bassins céréaliers aux paysages ouverts, régions de polyculture-élevage, bocages herbagers

> Des partenariats avec les acteurs de la coopération agricole, de la filière agronomique, des concessionnaires et constructeurs de matériels agricoles ; impliqués dans la formation et le recrutement

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées, renforcées par des sorties sur le terrain

> Des projets en lien avec les programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

> Autres BTSA en 1 an
> Licences professionnelles
> Certificats de spécialisation
> Classes préparatoires post BTS/DUT
> Université
> Écoles de commerce

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Gestion d'un espace de vente physique ou virtuel
- Optimisation de la gestion de l'information des processus technico-commerciaux
- Management d'une équipe commerciale
- Négociation et développement commercial
- Relation client ou fournisseur

Des enseignements généraux

- Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- Construction du projet personnel et professionnel
- Communication
- Langue vivante : anglais
- Éducation physique et sportive

Un Enseignement d'Initiative Locale (EIL)

- Infographie - Multimédia

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

MAJ 11/2025

www.stephane-doucet.com - Fotolia

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC 45 BELLEGARDE

niveau 5

BTSA Technico-Commercial Univers Jardins et Animaux de Compagnie en apprentissage

Ce cursus forme des cadres technico-commerciaux sédentaires ou itinérants qui prospectent et conseillent les prospects et clients sur tous les produits et services de la filière du jardin, des végétaux d'ornement, de l'animalerie et les équipements associés. Les conseillers-vendeurs et technico-commerciaux tiennent compte du marché, de la concurrence et de la réglementation.

Profil

> Être autonome, mobile
> S'intéresser à la prospection, le conseil et la vente dans la filière Jardin et Végétaux d'Ornement, Animalerie
> Avoir le goût du challenge, savoir répondre aux objectifs commerciaux de l'entreprise
> Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Avoir des aptitudes relationnelles et de communication
> Être curieux et doté d'initiative personnelle
> Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

Cette formation de niveau 5 permet de bénéficier de 120 Crédits Européens (ECTS)

> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-09-2022)
> 50% contrôles en cours de formation (CCF)
> 50% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2 ans

32 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

20 semaines de regroupement au CFA par an

15 jours / 15 jours rythme d'alternance

1 350 H

Rentrée Septembre

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée sur une durée réduite

Conditions d'accès

> Être issu d'un titre ou diplôme de niveau 4 (Bac, BP niv. 4, Bac techno…) diplôme d'accès aux études universitaires ; ou d'un autre BTS pour un parcours en 1 an
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
> Employeur : jardinerie, horticulteur, LISA (Libre Service Agricole), GSB (Grande Surface de Bricolage), animalerie, constructeur et concessionnaire de motoculture de plaisance, grossiste, coopérative, site marchand, semencier/grainetier, serriste, paysagiste, secteur de la chimie (amendement, engrais, phytosanitaire)
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **Technico-commercial sédentaire ou itinérant**
> **Acheteur-vendeur en commerce de gros**
> **Responsable marketing jardin, animalerie**
> **Chef de rayon, de secteur**
> **Responsable de jardinerie, animalerie**
> **Chargé de clientèle ou d'affaires**
> **Responsable commercial, responsable d'achats, responsable «grands comptes»,**
> **Responsable d'agence, manager régional**
> **Responsable d'entreprise**
> **Technicien conseil**
> **Négociant, importateur**

BTSA Technico-Commercial Univers Jardins et Animaux de Compagnie - RNCP 36003

BTSA Technico-Commercial Univers Jardins et Animaux de Compagnie

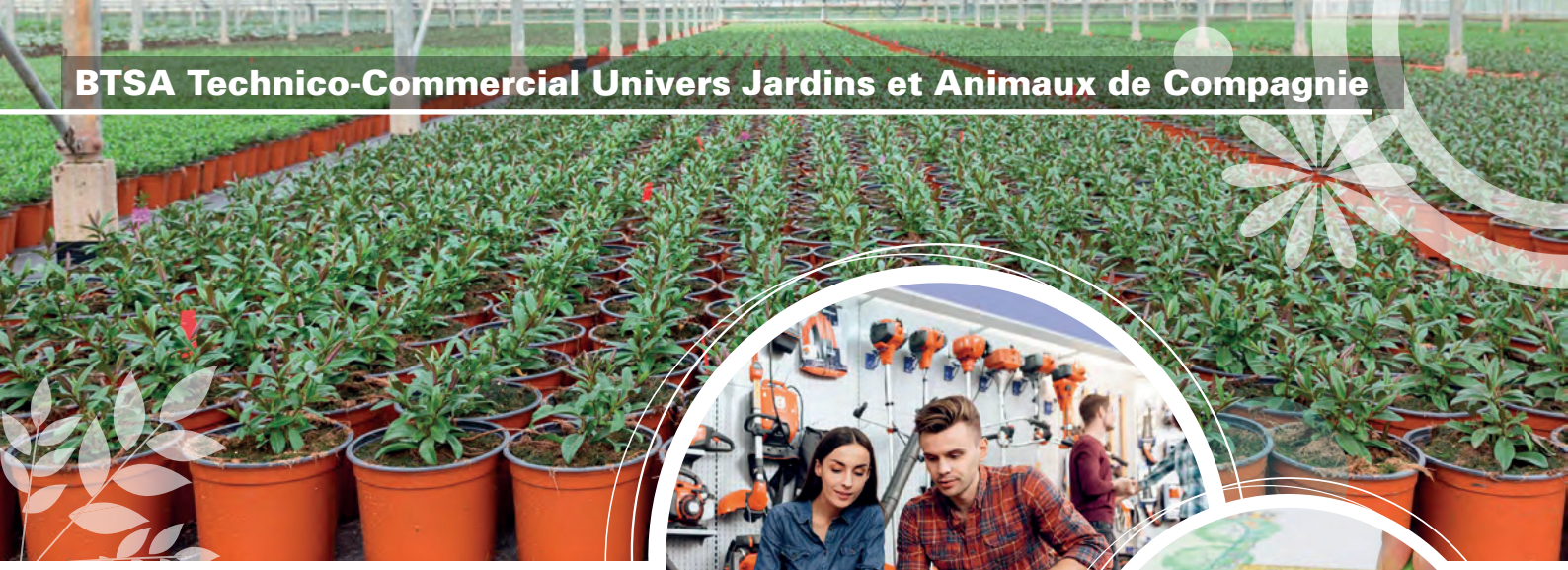

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations horticoles, agricoles, agroéquipement, environnementales, de gestion et de commerce (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA, le LPA de Beaune la Rolande et le lycée du Chesnoy

> L'apprentissage d'un métier par la pédagogie de l'alternance CFA / Entreprise

> Un marché porteur d'emploi dans une région où tous les métiers du végétal sont représentés

> Des partenariats avec les acteurs de la filière horticole, de la jardinerie et de l'animalerie, du paysage, des concessionnaires et constructeurs de matériels agricoles ; impliqués dans la formation et le recrutement

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées, renforcées par des sorties sur le terrain

> Des projets en lien avec les programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Gestion d'un espace de vente physique ou virtuel
- Optimisation de la gestion de l'information des processus technico-commerciaux
- Management d'une équipe commerciale
- Négociation et développement commercial
- Relation client ou fournisseur

Des enseignements généraux

- Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- Construction du projet personnel et professionnel
- Communication
- Langue vivante : anglais
- Éducation physique et sportive

Un Enseignement d'Initiative Locale (EIL)

- Infographie - Multimédia

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

Poursuites d'études

> Autres BTSA en 1 an
> Licences professionnelles
> Certificats de spécialisation
> Classes préparatoires post BTS/DUT
> Université
> Écoles de commerce

MAJ 11/2025

www.stephane-doucet.com - Fotolia

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES DU LOIRET - BELLEGARDE

Tous les métiers sont mixtes

CFA 45 APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC BELLEGARDE

niveau 5

BTSA Technico-Commercial Produits de la Filière Forêt-Bois en apprentissage

Ce cursus forme des cadres technico-commerciaux, capables de maîtriser les différents marchés des produits de la filière forêt-bois ainsi que les méthodes de mobilisation des produits forestiers. Ils tiennent compte du marché, de la concurrence, et de la réglementation.

Profil

> Être autonome, mobile
> S'intéresser à la prospection, le conseil et la vente dans la filière forêt-bois
> Avoir le goût du challenge, savoir répondre aux objectifs commerciaux de l'entreprise
> Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
> Avoir des aptitudes relationnelles et de communication
> Être curieux et doté d'initiative personnelle
> Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

Cette formation de niveau 5 permet de bénéficier de 120 Crédits Européens (ECTS)

> Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-09-2022)
> 50% contrôles en cours de formation (CCF)
> 50% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

> Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur **https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa**

Organisation de la formation

2 ans

32 semaines en entreprise par an y compris congés légaux

20 semaines de regroupement au CFA par an

15 jours / 15 jours rythme d'alternance

1 350 H

Rentrée Septembre

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée sur une durée réduite

Conditions d'accès

> Être issu d'un titre ou diplôme de niveau 4 (Bac, BP niv. 4, Bac techno…) diplôme d'accès aux études universitaires ; ou d'un autre BTS pour un parcours en 1 an
> Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
> Employeur : coopérative et entreprise d'exploitation forestière, ONF, scierie, entreprise de première transformation, sylvicole, de négoce de bois et matériaux, société import-export, entreprise du domaine des écomatériaux, centrale d'achat, groupement de forestiers…
> Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

> Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
> Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
> Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20

Débouchés emplois

> **À l'ONF, Office National des Forêts : Approvisionneur, conducteur de travaux, adjoint unité territoriale, chargé d'affaires commerce du bois, Technico-commercial services…**
> **Technicien en exploitation forestière de coopérative ou entreprise privée : recherche de coupes, achat du « sur pied », organisation et suivi de chantier…**
> **Technico-commercial de société papetière, scierie de groupe industriel**
> **Responsable de rayon (négoce de bois, d'éco-matériaux)**
> **Négociant, importateur (matériel forestier, maisons ossature bois, bois-énergie, pépinière forestière…)**
> **Technicien-conseil en sylvotourisme**

BTSA Technico-Commercial Produits de la Filière Forêt-Bois
RNCP 36003

BTSA Technico-Commercial Produits de la Filière Forêt-Bois

Les ⊕ de notre CFA

> Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations forestières, environnementales et de gestion (CAP, BAC PRO, BTS, CS, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA de Bellegarde, le LPA de Beaune la Rolande, le site des Barres et le CFPPA.

> L'apprentissage d'un métier par la pédagogie de l'alternance CFA / Entreprise

> Un marché porteur d'emploi dans un environnement naturel qui offre une grande diversité biologique

> Des partenariats avec les acteurs de la filière forêt-bois en amont et en aval au national, impliqués dans la formation et le recrutement

> Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage

> Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées, renforcées par des sorties sur le terrain

> Des projets en lien avec les programmes d'échanges à l'international

> Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

> Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Gestion d'un espace de vente physique ou virtuel
- Optimisation de la gestion de l'information des processus technico-commerciaux
- Management d'une équipe commerciale
- Négociation et développement commercial
- Relation client ou fournisseur

Des enseignements généraux

- Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- Construction du projet personnel et professionnel
- Communication
- Langue vivante : anglais
- Éducation physique et sportive

Un Enseignement d'Initiative Locale (EIL)

- Infographie - Multimédia

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.
Possibilité sur demande de délivrer le Permis tronçonneuse

Poursuites d'études

> Autres BTSA en 1 an
> Licences professionnelles
> Certificats de spécialisation
> Classes préparatoires post BTS/DUT
> Université
> Écoles de commerce

www.stephane-doucet.com - Fotolia

MAJ 11/2025

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur